



HAL
open science

Les genres de discours (ré)inventent-ils des formes linguistiques ?

Mustapha Krazem, Daria Toussaint

► **To cite this version:**

Mustapha Krazem, Daria Toussaint. Les genres de discours (ré)inventent-ils des formes linguistiques ?. Les cahiers de praxématique, 2017, 69, [11 p.]. 10.4000/praxematique.4655 . hal-03241315

HAL Id: hal-03241315

<https://normandie-univ.hal.science/hal-03241315>

Submitted on 30 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les genres de discours (ré)inventent-ils des formes linguistiques ?

Do discourse genres invent - or reinvent - linguistic forms?

Mustapha Krazem et Daria Toussaint



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/4655>

DOI : [10.4000/praxematique.4655](https://doi.org/10.4000/praxematique.4655)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Ce document vous est offert par Université de Caen Normandie



Référence électronique

Mustapha Krazem et Daria Toussaint, « Les genres de discours (ré)inventent-ils des formes linguistiques ? », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 69 | 2017, mis en ligne le 31 décembre 2017, consulté le 30 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/4655> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.4655>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les genres de discours (ré)inventent-ils des formes linguistiques ?

Do discourse genres invent - or reinvent - linguistic forms?

Mustapha Krazem et Daria Toussaint

- 1 Les articles réunis dans ce numéro¹ « les genres de discours (ré)inventent-ils des formes linguistiques ? » ont tous en commun d'étudier des faits originaux observés dans un genre ou un groupe de genres de discours identifiables. Il peut s'agir de faits singuliers ou bien particulièrement surreprésentés. Ainsi en est-il de l'introduction du discours direct à travers les expressions « zaama » et « wesh » (Anaïs Moreno), des émoticônes (Pierre Halté), des sous-types interrogatifs (Sophie Anquetil), des relations langue/panneaux de circulation (Agathe Cormier) et de l'orthographe inclusive (Daria Toussaint et Mustapha Krazem). Ces faits très différents sont extraits de genres variés : code de la route, forums, entretiens, tchats, courriels universitaires, débats électoraux. C'est à travers cette hétérogénéité que les contributions s'emploieront à répondre à la question posée par le numéro.
- 2 En creux, cette question renvoie à la relation entre la grammaire et le discours, entre la langue en tant que système et le discours en tant qu'usage de la langue. La tendance actuelle dans les études syntaxiques favorise nettement la prise en compte du discours, tout en maintenant une distinction avec la langue. Ce point de vue se fait de plus en plus entendre, pour preuve l'intégration du terme discours dans les appels à communication ou encore dans certains titres d'ouvrage², sans parler des articles. On notera l'ordre des deux termes constant dans ces titres : la langue y précède toujours le discours. Cette représentation nous paraît contre intuitive. L'ordre langue-discours est surtout le point de vue implicite des spécialistes de la « langue », en tant que système formel. Selon nous, cet ordre est trompeur. Il nous semble plus prudent de ne pas ordonner d'emblée la langue et le discours. Voire d'inverser tout lien causal. (Ré-) dans notre question est là pour cela. Ce préfixe entre parenthèses, crée une dynamique continue et invite à des va-et-vient continuels entre système et usage, ce qui permet un

regard neuf sur « l'invention ». L'ensemble des contributions iront dans le même sens : les genres de discours n'inventent rien, ils ne font que mettre en scène des éléments, dont un, parfois, se comporte comme l'instrument principal d'un concerto, attirant sur lui tous les regards. C'est bien ce qui arrive avec l'écriture inclusive en *e*, qui, nous le verrons, n'est qu'un des faits de langue communs aux genres de discours adoptant cette écriture.

- 3 Nous avons choisi d'entrer dans ce débat langue/discours par le biais de l'étude de faits remarquables (au sens premier) attribuables en prime analyse à une création discursive permise par des genres de discours identifiables. Nous supposons que s'il est montré que ces faits relèvent, en profondeur ou en puissance, du système linguistique, c'est que le discours ne peut pas directement être créateur de formes. Ce serait juste un effet d'optique dû à une surreprésentation d'un fait associé à une forte identification d'un genre. En conséquence, cela affaiblit l'autonomie du discours envers la langue et renforce l'idée qu'entre langue et discours la frontière n'est pas étanche.
- 4 Mais quel est le « discours » contenu dans la synopsis « genre de discours » ? Le passage de l'un à l'autre est peu évident parce que si les genres sont des objets à peu près stables, le discours, pour les grammairiens, reste défini. La définition de discours prend des directions variées (Preoteasa, 2017), souvent à partir de la langue perçue comme système. C'est ainsi que pour Dubois *et alii* (2007 : 150) « le discours est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant » tandis que pour Charolles (1995 : 128) : « Le discours commence donc là où finit le pouvoir des connexions structurales ». Dans les deux définitions, c'est la langue, qui, étant définie positivement, oriente une définition du discours, lequel, de ce fait, reste flou. Aussi pensons-nous que la définition de Berrendonner a le mérite de tenter une concrétisation de la notion, du moins pour l'acception du « discours » qui intéresse la langue : « Nous appellerons discours l'ensemble des matériaux sémiotiques (dont les gestes, les images, les savoirs partagés) mis en œuvre par l'ensemble des partenaires de l'interaction verbale. Nous ne pouvons appréhender le discours qu'à travers les textes. » (Berrendonner, 2012 : 21-22)
- 5 Cette définition propose des éléments matériels. Or, ceux-ci participent de près ou de loin à l'identification des genres de discours, objets socioculturels quotidiens maniés par tous les locuteurs. Un locuteur reconnaît immédiatement une recette de cuisine, un faire-part de mariage, une poésie ou un éditorial de journal. L'usage de la langue a donc un visage bien connu des locuteurs, qui savent nommer chacun de ces genres pourvu qu'ils les aient rencontrés.

1. Pourquoi des genres de discours ?

- 6 La notion de genre de discours, telle que nous l'utilisons ici, est directement issue de Bakhtine. En introduisant dans la réflexion linguistique les genres premiers et les genres seconds, Bakhtine a apporté bien plus qu'un principe de classification en vérité assez pauvre et discutable. Il a extrait la notion de genres du seul domaine littéraire et, surtout, il a systématisé les productions linguistiques quelles qu'elles soient dans le cadre des genres de discours. C'est à partir de cette généralisation qu'il faut apprécier l'importance de deux autres affirmations de l'auteur russe, lesquelles justifient que les genres doivent être convoqués lorsqu'on étudie l'aspect formel de la langue. D'une part, la langue s'apprend à travers les genres de discours ; en conséquence, et d'autre part,

l'énoncé (production effective) et la proposition (unité syntaxique supposée) ne sont pas distinguables d'emblée. Si l'on maintient ces deux points, les genres de discours constituent *de facto* une entrée intéressante pour mieux appréhender la langue de façon globale, parce qu'ils sont les moules par lesquels l'activité langagière est véhiculée.

- 7 Les genres de discours constituent-ils pour autant une unité linguistique de même nature que le phonème, le morphème, le mot, le groupe et la phrase ? Nous renvoyons à Krazem (2011) sur ce point mais les arguments sont nombreux pour repousser cette hypothèse, notamment parce qu'une classification stricte des genres est vaine (Petitjean, 1989). Nous souscrivons ainsi pleinement à l'approche de Deulofeu (2000), pour qui les genres sont des « unités pratiques », permettant une interface entre les éléments du système et le discours pris dans un sens aussi large que possible. Ces genres ont des caractéristiques qui justifient qu'on les traite en objets :
 - ils sont nommables (Branca, 1999), soit effectivement, soit potentiellement. Les locuteurs reconnaissent telle ou telle configuration discursive sans connaissances linguistiques : un poème, une notice de rangement, une carte routière, une recette de cuisine, etc. ;
 - leurs contraintes linguistiques sont plus ou moins fortes (Maingueneau, 2004) ;
 - on peut les hiérarchiser, au moins partiellement, en genres et sous-genres, comme l'a montré Rastier (2001). Moreno dans sa contribution rappelle pourquoi le sous-genre est le lieu d'une relation plus fine entre les faits de langue et les conditions de production ;
 - ils font cohabiter avec la langue d'autres systèmes (Martin et Rose, 2008). Les contributions de Halté et Cormier illustrent clairement ce point.
- 8 L'ensemble des caractéristiques ci-dessus a permis d'envisager des modèles de constitution interne des genres de discours. Un modèle très répandu est celui issu de Hallyday, discuté et enrichi par Martin et Rose (2008). Les genres de discours peuvent être définis par la combinaison de trois composants, qui, pris ensemble, constituent le « registre » d'un genre. Le composant *tenor* concerne les interactions et les interlocuteurs, *field* relève de l'activité sociale, de l'enjeu, de la thématique, tandis que *mode* précise la partie du langage sollicitée par le genre. Le genre n'est pas seulement « biface », pour reprendre l'expression de Branca (1999), il déploie sa face formelle sur deux composants essentiels. Bien que les contributions du numéro ne recourent pas à cette théorisation, on devine implicitement dans chacune d'entre elles la pertinence des composants. Nous reviendrons plus loin sur l'importance de l'interactionnel, le *tenor*, composant crucial pour interroger les relations langue/discours.
- 9 D'autres modèles existent : celui de Bronckart (2008) qui permet une cartographie des genres en ciblant la part d'interactivité, de narration ainsi que l'organisation temporelle ou encore celui de Krazem (2011) qui, à travers l'unité « générème », vise à identifier une unité minimale, laquelle correspond à un sous-genre ne contenant pas lui-même de sous-genres. En l'espèce, l'important n'est pas forcément de promouvoir un modèle plutôt qu'un autre mais, quitte, comme ici Moreno, à dépasser la notion de genre de discours³, de disposer d'un outil à peu près stable, un moule, une toise adaptable permettant de reconnaître des genres de discours naissants, ce qui, à l'heure du développement des nouvelles technologies, est d'un réel secours. Comme on le sait, les genres nés des nouvelles pratiques de communication abondent en spécificités formelles allant jusqu'à l'intégration du tactile dans les interactions (tablettes, téléphones, guichets automatiques...).
- 10 Les modélisations proposées ci-dessus pour les genres de discours ne se contredisent pas. Elles sont partiellement liées à l'usage scientifique que vise le chercheur. Mais quel

que soit le type d'architecture, une donnée incontournable apparaît rapidement : des éléments non linguistiques participent à la construction du genre, autant dans sa face formelle que dans sa face interprétative, surtout lorsqu'on appréhende tous les genres, premiers ou seconds, littéraires ou non, oraux ou écrits, etc. De ce fait, des systèmes sémiologiques différents sont susceptibles de co-construire l'architecture des genres, produisant ainsi un effet singulier. La contribution de Cormier est la plus emblématique sur ce point. Le système des panneaux de circulation ne convoque que minoritairement le langage naturel. Pour autant, Cormier montre l'intérêt de traiter unitairement les deux systèmes, notamment parce qu'ils peuvent s'articuler syntaxiquement. Les émoticônes, sujets du travail de Halté, se sont intégrés naturellement dans les genres écrits, en fonctionnant quasiment comme une interjection, avec des contraintes de position normalement attendues comme n'importe quelle catégorie grammaticale. L'écriture inclusive, quant à elle, remotive le système de la ponctuation pour le charger d'une fonction morphologique. Finalement, à travers ces trois contributions, on s'aperçoit que ce sont des pans entiers du système linguistique qui sont interpellés : la syntaxe, la catégorisation grammaticale, la sémantique, la prosodie et la morphologie.

2. Quels traitements théoriques pour les faits singuliers ?

- 11 De quoi parle-t-on lorsque nous parlons d'*invention* dans le titre général du numéro ? En quoi se distingue-t-elle de l'*exception* ? La distinction est nécessaire car un recours trop rapide à l'exception nous priverait d'explications en profondeur. Pour Lauwers (2005), l'exception est invoquée pour plusieurs raisons : l'exclusion (parti pris normatif, rejet sociolinguistique), la résignation (on ne peut pas tout expliquer, usage fréquent en didactique), la lexicalisation (idiotisme), la marginalisation (originalité stylistique), la manipulation théorique des données (règles n'expliquant pas certaines données). Enfin, Lauwers cite le « style » comme producteur d'exception. Hormis ce dernier point, dont nous verrons qu'il est pris en compte par Gadet (2013) et Blanche-Benveniste (1990), la cartographie des exceptions de Lauwers (2005) n'est pas opérante pour notre sujet. Pour autant, faut-il ajouter une « exception générique » parce que les genres auraient la faculté d'inventer des formes *ex nihilo* ? Dans Krazem (2015), nous avons avancé l'idée que des formes grammaticales apparemment exceptionnelles et endémiques à des genres de discours restreints reflétaient en réalité, soit un fonctionnement plus fin, soit un fonctionnement potentiel du fait considéré. Mais cette étude ne décrivait que des faits grammaticaux « internes » déjà bien établis⁴. Elle n'envisageait pas d'éléments « externes » comme les émoticônes, l'écriture inclusive, les panneaux de circulation ou les néologismes « zaama » ou « wesh » apparus ces dernières années, aptes à insérer du discours direct dans la relation d'interlocution. Les contributions de ce numéro iront dans le même sens : soit le genre met en valeur une propriété peu visible du fait considéré (écriture inclusive, « zaama/wesh »), soit le fait s'intègre dans un fonctionnement linguistique général, y compris quand le fait provient d'un autre système (émoticônes, panneaux de circulation).
- 12 Puisque le recours à l'exception n'est pas disponible, comment traiter les faits singuliers issus des genres de discours ? De quelles théories grammaticales dispose-t-on pour cela ? A dire vrai, très peu. Certes, les syntacticiens de formation commencent à s'intéresser au « discours »⁵. Mais, le plus souvent, ils considèrent que les genres

relèvent surtout de l'analyse textuelle⁶ alors que ces derniers peuvent faciliter la distinction entre la proposition et l'énoncé, principalement par un travail de comparaison⁷. Deux propositions théoriques ont été toutefois largement diffusées ces dernières années. La première est celle de Biber (1988). Celui-ci a proposé de décrire les genres de discours (ou « registres » dans sa terminologie) à partir de « dimensions ». Une dimension est un appariement entre une fonction communicationnelle et un groupe d'éléments linguistiques. Biber cherche des groupes de faits qui co-occurrent de façon positive (le fait x est avec le fait y) ou de façon négative (le fait x n'est pas avec le fait y). Une dimension peut se formaliser ainsi : [fait x présent + fait y très présent + fait z jamais présent]. Biber met au jour sept dimensions, que nous simplifierons ici chacune par un mot clef : information, narration, indexation au contexte, persuasion, abstraction, élaboration en direct, stratégie. Ces dimensions dépassent le cadre des genres de discours⁸. Ce ne sont pas ces derniers qui créent des dimensions. C'est leur « mode », leurs contraintes linguistiques, qui appellent plus ou moins fortement une dimension et/ou une autre. La méthodologie de Biber est donc apte à traiter les faits remarquables parce qu'elle met en relation, par le biais de la comparaison entre types de genres, un fait avec des types de fonction communicationnelle (les dimensions).

- 13 Notons un autre apport, en creux, de Biber. Il existe des éléments de langue susceptibles de varier quantitativement en fonction des genres (ou plus généralement des situations discursives), agrammaticalité locale comprise⁹. Nous proposons d'appeler l'ensemble de ces éléments « langue générique » par opposition à une langue qui serait « non générique », non influencée par les situations discursives, dont les éléments restent constants¹⁰. Il ne faut cependant pas réifier cette opposition. Il s'agit surtout pour nous de faire émerger une langue dont la description ne peut s'affranchir de son propre usage. De quels éléments la langue générique est-elle composée ? Il est révélateur que Biber (1988) se soit basé sur 67 faits alors que dix ans plus tard (2009) il en considère 123. Il est vraisemblable que ce nombre soit très en dessous de la réalité. La contribution d'Anquetil se charge ainsi de montrer qu'il faudrait intégrer à cette liste tous les sous-types interrogatifs. Autrement dit, la question de la place de la langue « générique » par rapport à la langue « non générique » entraîne les linguistes dans des espaces de moins en moins anecdotiques.
- 14 L'autre proposition théorique est la « grammaire seconde », qui a été proposée par Blanche-Benveniste (1990) et enrichie par Deulofeu (2000). Cette grammaire part du constat qu'à partir d'une grammaire première se greffent des éléments linguistiques, inégalement maîtrisés par les locuteurs, dont l'acquisition s'est faite à la suite d'une introduction consciente par des locuteurs socialement actifs dans l'usage de la langue (grammairiens, journalistes, auteurs de manuels...). Le but de la grammaire seconde est toujours d'enrichir les moyens d'expression. Ces faits de langue (certains « en », « lequel » oblique, le style administratif...) sont souvent normativement marqués, mais ils peuvent aussi relever d'usages spécifiques, comme c'est par exemple le cas de certaines formes orales propres aux commentaires sportifs (Deulofeu, 2000). La grammaire seconde est donc proche du « style » tel que le décrit Gadet (2013).
- 15 Il ne faut pas confondre la grammaire seconde avec « la langue du dimanche », qui serait la langue que le locuteur emploie plus ou moins consciemment dans des situations d'auto-surveillance linguistique, ni avec la langue dite soutenue, ni avec la langue écrite dans ses spécificités¹¹. La grammaire seconde concentre son attention explicitement sur les genres de discours comme sites d'accueil de formes linguistiques

consciemment surreprésentées. Pour Deulofeu (2011), ces formes linguistiques ne sont pas en elles-mêmes des innovations. Elles existent par ailleurs, mais en quantité nettement moindre. Cette grammaire seconde ne traite pas des hapax éventuels qu'un genre de discours pourrait créer, ce qui incite le linguiste à s'assurer qu'un fait est bien un hapax avant de l'étudier ou non par le biais de la grammaire seconde. C'est ce que feront Toussaint et Krazem à propos de l'écriture inclusive.

- 16 D'un point de vue méthodologique, une conséquence intéressante de la grammaire seconde est la possibilité d'un appariement précis et stable entre un fait et un genre donnés, qui facilite les opérations de comparaison, y compris les comparaisons diachroniques¹². Par rapport à Biber, la grammaire seconde se concentre sur un fait pris isolément tandis que Biber aborderait ce même fait à travers des dimensions, lesquelles, rappelons-le, sont des collectifs de faits. La contribution de Toussaint et Krazem, tout en reconnaissant la grande avancée de la proposition initiale de Blanche-Benveniste, apportera un éclairage critique sur la question de la « conscience » supposée des locuteurs ainsi que sur la pertinence, non pas d'une grammaire seconde, mais d'une grammaire première qui serait affranchie des réalités discursives. Il est vrai qu'au moment de la proposition de Blanche-Benveniste, dans les années 80, l'idée d'une grammaire constituée de règles déconnectées de leur emploi était dominante. Or, en se focalisant sur des faits particulièrement remarquables, la grammaire seconde fait l'impasse sur le soubassement de l'approche méthodologique de Biber : les faits de langue variant en fonction des genres de discours sont très nombreux, sans être nécessairement remarquables.
- 17 Les approches de Blanche-Benveniste et de Biber ont un point commun : le rôle central de la comparaison. Elle constitue un outil méthodologique essentiel dans une linguistique qui se préoccupe des genres. En effet, si la langue s'apprend par l'intermédiaire obligé des genres de discours, la comparaison entre les genres, voire entre les sous-genres, devient une nécessité pour appréhender les formes linguistiques. Les contributions réunies ici s'en font l'écho, plus particulièrement le travail de Cormier qui se lance dans une comparaison hardie entre le système des panneaux et les critères de textualité proposés par Adam¹³. Ce faisant, Cormier pousse la comparaison entre deux systèmes formels, certes distincts, mais appelés à se rencontrer.

3. Quels sont les facteurs de la ré-invention ?

- 18 Quels sont donc les facteurs qui justifient les faits génériques singuliers puisque le style est insuffisant pour en rendre compte ? Toutes les contributions du numéro se rejoignent : le facteur principal est l'interaction. Bakhtine affirmait déjà en son temps l'importance décisive de l'autre dans la compréhension des formes. Il regrettait la position des syntacticiens qui ne voyaient pas que les formes étudiées étaient hybrides, mélanges de proposition et d'énoncé. Depuis, ces derniers ont évolué et affirment l'importance première de l'intention communicative (Berrendonner 2012, Galatanu *et alii* 2009, Le Goffic 2008), pas encore au point toutefois de s'appuyer sur les genres pour mieux distinguer les relations entre la proposition en langue et l'énoncé en discours, mais suffisamment pour ne pas se perdre dans une opposition dichotomique langue/discours souvent circulaire où le discours justifie ce que la langue ne prévoit pas, où la langue fabrique des séquences que le discours ignore¹⁴.

- 19 L'article d'Anquetil illustre cette dimension interactive, notamment par la complexité de la situation de débat. Chaque débatteur doit convaincre des électeurs en parvenant à confondre son adversaire. Les formes interrogatives utilisées s'expliquent aussi par la présence passive du public à séduire.
- 20 Pour Moreno, les relations entre interactants sont déterminantes dans le choix de certaines unités lexicales dotées de propriétés syntaxiques pertinentes. De son côté, Cormier relève que l'activité de lecture inhérente à la lecture des panneaux est subordonnée à des activités pratiques : conseils, injonction, information. Toussaint et Krazem insisteront sur l'appel au conformisme qui accompagne l'usage de l'écriture inclusive, surtout dans les courriels entre universitaires. Enfin, les émoticônes (Halté), en montrant un visage expressif destiné à l'interlocuteur, doivent assurément leur succès à l'explicitation iconique de la dimension dialogique du langage. De plus en plus d'enseignants utilisent ces signes pour enrichir, voire restreindre, les annotations des devoirs des élèves (« très bien ! ☺ »). L'enseignant, ce faisant, montre son visage et son émotion à l'élève. Nous supposons, *a contrario*, que les émoticônes sont moins fréquents dans les agendas personnels, lesquels ont un dispositif de co-locution moins marqué (« 29 Février : anniversaire de belle-maman ☺ »). Mais cela reste une hypothèse plaisante.
- 21 On peut étendre le facteur interactif au regard du tiers, du ou des locuteurs silencieux témoins des protagonistes. Ils participent en effet à de nombreux genres de discours. Cela va de soi pour le débat télévisé électoral auquel Anquetil consacre son travail. Les formes interrogatives qu'elle étudie sont certes adressées formellement à l'adversaire mais résultent du dispositif énonciatif du débat qui n'a de sens que parce qu'il est suivi nationalement. De façon moins nette, il apparaîtra dans l'article de Toussaint et Krazem que l'emploi des écritures inclusives dans les courriels universitaires est très sensible aux tiers silencieux au point que cela a assurément contribué au succès rapide de ces orthographes.
- 22 Si la place de l'interaction s'avère centrale, d'autres paramètres influent plus ou moins marginalement selon les genres sur l'apparition de faits remarquables. C'est le cas des supports où s'inscrivent les énoncés. Comme on s'y attend, ce sont surtout les genres écrits qui sont concernés. Le rapport énoncé/espace était déjà bien connu en poésie. Cela reflète une réalité plus générale, car les genres littéraires, loin d'être un lieu de fantaisie et d'individualité, sont souvent des laboratoires où la langue s'éprouve. L'orthographe inclusive, qu'on n'y voie aucun procès d'intention, relève d'ailleurs d'une certaine façon d'une approche oulipienne comme cela apparaîtra dans la contribution sur ce sujet. Les deux autres contributions du numéro qui traitent de genres écrits convoquent, chacune à sa façon, le facteur spatial. Pour Halté, le positionnement des émoticônes est dû au genre tchat qui, à l'origine, imitait la simultanéité de la réaction dans le cadre du partage du même espace scriptural. Mais surtout, l'espace est le point central de la contribution de Cormier, que cela soit les espaces construits par les juxtapositions, ou ceux, à venir, induits par les fléchages.
- 23 Un autre facteur apparaît en creux dans plusieurs contributions, principalement dans celle de Moreno : la *mémoire discursive*, particulièrement bien décrite dans Berrendonner (2012), lequel a formalisé et quantifié cette notion. L'échange langagier se construit à travers l'interaction. La mémoire partagée du début de l'échange est modifiée tout au long de l'activité de parole. La « communauté de pratique » mise en valeur par Moreno atteste, sur le point de la mémoire discursive, du décalage entre les

locuteurs en fonction de paramètres comme l'âge ou l'origine sociogéographique. En outre, à y regarder de près, toutes les contributions confirment que la mémoire discursive est toujours sollicitée, y compris la mémoire métalinguistique partagée puisque l'usage de l'écriture inclusive est motivé par la crédibilité présupposée du principe qui « veut que le masculin l'emporte sur le féminin ».

- 24 Quelle conclusion tirons-nous de notre question de départ, pour les relations entre langue et discours, relations que nous avons abordées par le biais de faits facilement visibles ? Que le grammairien a tout intérêt à aborder les faits qu'il veut étudier en les capturant dans les genres de discours où il les trouve. Ces genres proposent un moule dont le dispositif énonciatif (interactions, fonctions communicatives, supports, etc.) facilite les descriptions. Ils aident à mettre en relation des éléments linguistiques apparemment sans rapport. Pour autant faut-il inverser l'ordre langue/discours que nous avons mis en doute en introduction en le remplaçant par l'ordre inverse discours/langue ? Nous ne le pensons pas car cela serait maintenir une opposition dichotomique qui risque d'occulter les vastes zones où la distinction langue/discours est remise en cause. Peut-être est-il plus prudent, pour éviter cet écueil, de procéder par des allers et retours réguliers et non ordonnés entre la langue et le discours, que les faits semblent remarquables ou non.

BIBLIOGRAPHIE

- ABEILLÉ, A. & GODARD, D., 2012, « La grande grammaire du français et la variété des données », *Langue Française* 176, 47-68.
- BAKHTINE M., 1984, « Les genres de discours » in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 263-308.
- BERREDONNER, A., 2012, *Groupe de Fribourg, Grammaire de la période*, PIE Peter Lang.
- BIBER, D., 1988, *Variation across speech and writing*. Cambridge University Press.
- BIBER, D. & CONRAD, S., 2009, *Register, Genre and Style*, Cambridge University Press.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., 1990, « Grammaire première et grammaire seconde, l'exemple de *en* », *R.S.F.P* 10, Presses universitaires de Provence, 51-73.
- BOUQUET, S., 2004, « Sémiotique grammaticale et sémantique des genres de jeux de langage : les pronoms personnels clitiques en français », *Langages* 153, 28-40.
- BOUQUET, S., 2007, « Contribution à une linguistique néo-saussurienne des genres de la parole : une grammaire du morphème ON », *Linx* 56, 143-156.
- BRANCA, S., 1999, « Des innovations et des fonctionnements de langue rapportés à des genres », *Langage et Société* 87, 115-129.
- BRONCKART, J.P., 2008, « Genres de textes, types de discours, et « degrés » de langue » in *Texto ! [En ligne]*, *Dialogues et débats*, vol. XIII, 1.

- CHAROLLES, M., 1995, « Cohésion, cohérence et pertinence du discours », *Travaux de Linguistique* 29, 125-151.
- COMBETTES, B., 2012, « Discursivité et syntaxe en diachronie : l'opposition des plans » in *Quand les genres de discours provoquent la grammaire... et réciproquement*, C. Despierres et M. Krazem (éd.), Limoges, Lambert Lucas.
- DESPIERRES, C., KRAZEM, M. & NARJOUX, C., 2011, « "Non, ce qui le privait. Non, rien." : Les énoncés lacunaires dans les écrits littéraires contemporains », *L'Information Grammaticale* 130, 38-47.
- DEULOFEU, J., 2000, « Les commentaires sportifs constituent-ils un genre au sens linguistique du terme ? » in *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*, M. Bilger (éd.), Paris, Champion, 271-295.
- DEULOFEU, J., 2011, « Permanence et évolution des caractéristiques structurelles dans les divers "genres" du français écrit et oral », *L'Information Grammaticale* 129, 20-26.
- DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L. & MARCELLESI CH., 2007, *Linguistique & sciences du langage*, Paris, Larousse, 2^{ème} édition.
- FLAUX, N. & STOSIC, D. (éd.), 2007, *Les constructions détachées : entre langue et discours*, Artois Presses Université.
- GADET, F., 2013, « Les lieux du style en français oral contemporain », [en ligne, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01076319>].
- GALATANU, O., PIERRARD, M. & VAN RAEMDONCK, D., 2009, *Construction du sens et acquisition de la signification linguistique dans l'interaction*, P.I.E. Peter Lang.
- GROSS, M., 1975, *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- KRAZEM, M., 2011, « Représenter les relations entre grammaire et genres de discours : l'exemple des commentaires sportifs », *LINX* 64-65, 45-68.
- KRAZEM, M., 2015, « Les genres de discours créent-ils une grammaire exceptionnelle ? », *Pratiques [en ligne]* n° 167-168.
- LAUWERS, P., 2005, « Les stratégies d'analyse de phénomènes marginaux dans la grammaire française "traditionnelle" », *Faits de langues* 25, 75-79.
- LE GOFFIC, P., 2008, « Phrase, séquence, période », in *Modèles syntaxiques*, D. Van Raemdonck (éd.), Bern, Peter Lang, 329-356.
- LEFEUVRE, F. & BEHR, I. (éd.), 2011, *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, Paris, Ophrys.
- MAINGUENEAU, D., 2004, « Retour sur une catégorie : le genre », in *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, J.M. Adam, J.B. Grize, M.A. Bouacha (éd.), Dijon, EUD, 107-118.
- MARTINE, J. & ROSE, D., 2008, *Genre relations. Mapping culture*. London : Equinox.
- NOLKE, H & ADAM, J.-M. (éd.), 2000, *Approches modulaires : de la langue au discours*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- PETITJEAN, A., 1989, « Les typologies textuelles », Metz, *Pratiques* 62, 86-125.
- PREOTEASA, G., 2017, *Approches discursives du commentaire footballistique en français et en roumain entre presse papier et presse numérique*, Thèse non publiée, Université de Bourgogne.
- RASTIER, F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.

TOUSSAINT, D., 2001, *Suspens de la référenciation*, Paris-Gap, Ophrys.

NOTES

1. Nous remercions les relectrices et les relecteurs de ce numéro pour leurs remarques, critiques et suggestions.
2. *Les constructions détachées : entre langue et discours*, Flaux & Stosic (2007) ; *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, Lefeuvre & Behr (2011) ; *Approches modulaires de la langue au discours*, Nolke (2000).
3. Mentionnons également l'approche de Bouquet (2004, 2007), qui part du fait et reconstitue ensuite à partir de celui-ci ses potentialités discursives.
4. Les infinitifs de prescription à l'oral, les gérondifs dans les didascalies, les titres percontatifs... Un fait résistait cependant à cette thèse : le fonctionnement des relatives « métalinguistiques » (Krazem, 2015) dans les définitions de dictionnaires et de mots croisés (bovin : qui a les propriétés d'un bœuf).
5. Abeillé & Godard (2012) attestent de ce mouvement en souhaitant élargir la variété de l'origine des exemples pour leur grande grammaire.
6. Parmi les précurseurs de l'intégration des types de discours dans l'analyse des faits de langue, citons Combettes (2012).
7. Les travaux en syntaxe sur corpus s'intéressent actuellement davantage au nombre d'occurrences recueillies qu'au nombre et à la variété des genres de discours où sont puisées les données.
8. Biber a bien pris soin dans son approche quantitative informatisée de solliciter des genres de discours très variés, oraux ou écrits.
9. C'est le cas lorsqu'un fait est exclu d'un genre particulier.
10. C'est ainsi que l'ordre déterminant nom en français n'est pas influencé par les genres de discours. Il en va autrement de l'absence de déterminant, par exemple « confiture de fraise/*la confiture » sur un pot de confiture (Toussaint, 2001).
11. Le passé simple, entre autres, n'est pas un fait de langue seconde.
12. Dans Despierres *et alii* (2011), les phénomènes d'absences de sujet observés chez plusieurs romanciers contemporains sont traités dans le cadre de la grammaire seconde, avec *in fine*, la question de l'évolution de cette forme. Il se peut qu'elle devienne une figure de style amenée à déborder largement de son espace de naissance.
13. J.M. Adam, « Qu'est-ce qu'un texte ? », 19 mars 2013, conférence à la Sorbonne.
14. Gross (1975) a notamment montré le décalage entre la potentialité de séquences permises par les règles et la plausibilité d'emploi de ces séquences.

AUTEURS

MUSTAPHA KRAZEM

Université de Bourgogne

DARIA TOUSSAINT

Université de Caen Normandie